

CERTIFICAT

EN ISO 9001 : 2015

Système de Management de la Qualité

VINÇOTTE sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Il est certifié que

Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

sis à

**Boulevard du Jardin Botanique 55
1000 Bruxelles
Belgique**

a établi et tient à jour un système qualité conforme aux exigences de la norme EN ISO 9001 : 2015 "Systèmes de Management de la Qualité" pour :

- **Le processus clé et les activités de l'AFSCA dédiées à la sécurité de la chaîne alimentaire**
- **Toutes les activités qui ont de l'importance pour ou de l'influence sur le consommateur, la communauté, les opérateurs, les autorités et instances nationales et internationales et les partenaires externes**
- **Toutes les autres activités de management et de fourniture de services en support (ICT, P&O, Logistique) et de processus administratifs dans les ULC.**

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit qualité, documenté dans le rapport d'audit **61073588**.

Numéro du certificat : **10 QMS 4135e**

Date de délivrance initiale : **5 juillet 2010**

Valable du **5 juillet 2022** jusqu'au **4 juillet 2025**

Les informations complémentaires concernant le périmètre de ce certificat et l'application des exigences de EN ISO 9001 : 2015 peuvent être obtenues auprès du titulaire de ce certificat.

Le présent certificat a été octroyé lors de la Commission de Certification du 4 juillet 2022 moyennant respect du Règlement Général de Vinçotte sa.



Au nom de l'organisme de certification:



Eric Louys
Président de la Commission de Certification

ANNEXE

EN ISO 9001 : 2015

Système de Management de la Qualité

VINÇOTTE sa,

Vilvoorde - Belgique

Certificat n° 10 QMS 4135e

Le processus clé et les activités de l'AFSCA dédiées à la sécurité de la chaîne alimentaire, à savoir :

- *La programmation, la planification et le rapportage des résultats des inspections, des échantillonnages et des analyses à tous les stades de la chaîne alimentaire sur base d'une évaluation des risques et de la législation*
- *La veille législative, l'élaboration et l'implémentation du cadre légal et de la réglementation opérationnelle*
- *L'évaluation des risques relatifs à la chaîne alimentaire en collaboration avec le Comité Scientifique*
- *La validation des guides d'autocontrôle et l'organisation d'audits de validation de systèmes d'autocontrôle*
- *L'intégration et l'élaboration de systèmes de traçage et d'identification des produits alimentaires et de leurs matières premières et de banques de données*
- *La prévention et la gestion de crises et le traitement permanent de tout message entrant impliquant l'existence d'un risque (messages RASFF (Rapid Alert System for Food and Feed), plaintes, communications dans le cadre de la notification obligatoire).*
- *L'organisation de missions de contrôle coordonnées.*
- *Les activités de l'Unité Nationale d'Enquête.*

Toutes les activités qui ont de l'importance pour ou de l'influence sur le consommateur, la communauté, les opérateurs, les autorités et instances nationales et internationales et les partenaires externes, comme :

- *L'attribution d'agrément, d'autorisations et d'enregistrements à des opérateurs et d'agrément à des partenaires externes (laboratoires, organismes de certification de l'autocontrôle)*
- *L'élaboration et le suivi des conventions avec des partenaires externes (Laboratoires Nationaux de Référence, Arsia)*
- *La gestion des vétérinaires et autres indépendants chargés de mission*
- *L'entretien des relations internationales et le développement de procédures pour l'import et l'export*
- *La communication et la réponse à toutes les questions, demandes ainsi que le traitement des plaintes par des services spécialisés (point de contact du consommateur, call centers financement, service de médiation pour les opérateurs)*
- *La gestion du budget et du financement de l'AFSCA (contributions, rétributions, amendes administratives)*
- *L'audit interne et l'accompagnement de missions, audits et visites externes par des autorités et délégations, nationales et internationales.*
- *L'organisation des comités de concertation techniques pour le développement et l'optimisation d'outils pour la réalisation des contrôles.*

Toutes les autres activités de management et de fourniture de services en support (ICT, P&O, Logistique) et de processus administratifs dans les ULC.